

une attaque raciste est une attaque contre le syndicat

Alors que « *Toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite.* » le racisme reste un facteur d'exclusion et l'oppression raciste sévit.

Bien que toutes les minorités racisées ne subissent pas le racisme de la même façon, il nous appartient d'agir contre ces violences, d'autant plus quand elles ont un rapport avec le travail.

Par cette résolution, Solidaires Informatique s'engage à répondre systématiquement à tou-te-s les travailleur-euses, syndiqué-es ou non, qui ont été la cible de violences racistes dans les entreprises de l'informatique, du conseil et du jeu vidéo, à organiser l'entraide, et à prendre en charge les frais d'une éventuelle action en justice.

En levant des barrières financières, Solidaires Informatique tient à réaffirmer son engagement dans la lutte antiraciste en apportant son soutien aux minorités racisées.

ORIENTATIONS